



DOSSIER MANIFESTATION

Ce dossier doit être transmis complet à la Mairie deux mois avant la manifestation.

Dans le cas contraire la manifestation n'aura pas lieu.

Transmettre le dossier à Mme Martinetti Joanna : jo.martinelli@ville-ajaccio.fr

Organisateur :

Association

Société commerciale

Particulier

Coordonnées :

Nom :

Prénom :

Qualité (Président, trésorier, secrétaire, autre) :

Code postal :

Tél :

Email :

Nom du chargé de sécurité :

Tél. :

Nature et descriptif de la manifestation :

.....
.....
.....
.....
.....

Espace sollicité :

Heure(s) de début et de fin :

Date(s) de la manifestation :

Période de montage : Du..... au.....

Période de démontage : Du..... au.....

Partie réservée à l'administration

Date de réception de la demande :

Pilote du dossier

Direction :

Nom :

Tél :

Email :

IDENTITE DE L'ORGANISATEUR

(A remplir par les organisateurs)

Je soussigné : Nom :

Prénom :

Représentant légal (Président de l'Association ou de la société) :
.....

sollicite de la ville d'Ajaccio la mise à disposition de l'espace public.....

afin d'organiser (*type de manifestation*) :

DESCRIPTION DE LA MANIFESTATION PUBLIQUE :

Nature de la manifestation :

Culturelle Festive Sportive Commerciale Patriotique autre :

PUBLIC ATTENDU :

En salle

Sur le domaine public en plein air sans structure

Sur le domaine public avec structure

Estimation :

- Nombre de participants

(Organisateurs, compétiteurs, etc.) :

- Public attendu à l'instant T

(Nombre de spectateurs, etc.) :

Moins de 1 500

Plus de 1 500

- Public attendu sur l'ensemble de la manifestation :

Payant : Oui Non

Si oui : Prix des entrées : € (a détailler si nécessaire : prix enfants, etc...)

ASSURANCE (*obligatoire joindre une photocopie*) :

Compagnie :

N° de la police :

Occupation du domaine public nécessitant un arrêté de circulation et/ou de stationnement :

(rayer les mentions inutiles)

- Circulation

Voies empruntées :

Dates :

Heures :

Voies à neutraliser :

Dates :

Heures :

- Stationnement

Emplacements à neutraliser :

Dates :

Heures :

- Présence policière : oui non

Emplacements à neutraliser :

Dates :

Heures :

Type d'installations (Rayer les mentions inutiles)

- Vous utilisez des chapiteaux, tentes, structures gonflables : oui non

Dimensions et nombre de structures :

Nature de l'activité envisagée sous la ou les structure(s) :

Effectif du public sous la ou les structure(s) attendu en simultanément :

- Vous mettez en place des gradins, tribunes et structures démontables : oui non

Dimensions des structures :

Capacité des structures :

- Vous prévoyez des installations électriques : oui non

Réseau EDF Groupe électrogène

- Vous prévoyez des installations de matériel de cuisson : oui non

Mode d'énergie utilisé :

Nombre et type d'extincteurs mis en place :

- Vous utilisez d'autres installations provisoires (ex : écran, mobilier sportif, jeux gonflables, portiques ...) : oui non

Descriptif :

Dimensions :

SANTE-HYGIENE

- Evacuation des déchets

Nous vous rappelons qu'en tant qu'organisateur d'une manifestation vous avez en charge la collecte des déchets. Vous avez l'obligation de vous assurer du tri avec les moyens mis à votre disposition suivant vos demandes faites auprès du Service gestion des déchets de la compétence de la CAPA

Contactez Mme Robert : m.robert@ca-ajaccien.fr

- Vous souhaitez obtenir du matériel municipal : oui non

(remplir l'annexe prêt de matériel ci-joint)

SECURITE

- Dispositif de sécurité et de secours

Encadrement de la manifestation par :

- Société de gardiennage (*Protection des biens*)
- Société de sécurité (*Protection des personnes*)
- Membres de l'organisation

Nb de personnes :

Moyens de liaison :

Un poste de secours est prévu : oui non

Nombre de secouristes :

Nom de l'association agréée :

INFORMATIONS DIVERSES

- Une sonorisation est prévue : oui non

Sonorisation le.....àheures

Puissance

Début des essais (réglage des balances) le àheures

Fin des essais (réglage des balances) le à heures

- Informations des riverains

Une information des riverains est prévue : oui non

Comment :

Quand :

- Débits de boissons

Vous avez prévu une buvette : oui * non

Contactez le service des affaires civiles et militaires au 04.95.51.52.54

*** Vente d'alcool sauf dans les infrastructures sportives**

ATTESTE QUE :

- Les renseignements ci-joint sont exacts.
- Les copies fournies sont conformes aux originaux.
- Je me conforme, le(s) jour(s) de l'organisation, au règlement intérieur régissant les Installations.
- Je m'engage à respecter les consignes du personnel municipal.
- Je m'engage à mettre en place un service d'ordre pour que l'accès au public soit interdit aux locaux municipaux.
- Je m'engage à restituer le site dans le même état de fonctionnement et de propreté où il m'a été confié.
- Je m'engage également à restituer le matériel prêté par la ville dans le même état qu'il m'a été confié.

Pièces à fournir au dossier :

- Demande écrite et paraphée par le président ou le représentant légal.
- Fiche de renseignements ci-joint dûment complétée.
- Attestation d'assurance couvrant la manifestation ou l'organisation sportive.
- N° d'affiliation fédérale (*pour les associations sans convention avec la ville d'Ajaccio*).
- Agrément ministériel (*pour les associations sans convention avec la ville d'Ajaccio*).
- Copie du J.O (*pour les associations sans convention avec la ville d'Ajaccio*).
- Convention signée.
- Attestation d'assurance couvrant la manifestation ou l'organisation sportive.
- Pour la prise d'arrêtés :
Joindre impérativement l'itinéraire en précisant les voies, parties de voies et espaces empruntés (trottoir, chaussée, parc ...).
- Pour l'installation de CTS, de gradins ou de structures démontables joindre impérativement après le montage :
 - Attestation du chef monteur
 - Rapport d'un organisme agréé concernant la vérification des installations techniques ne dépendant pas de la structure elle-même.
- Pour les installations provisoires joindre la notice technique et toute attestation de conformité relative à l'installation.
- Pour les installations électriques, matériel cuisson ou provisoires joindre impérativement :
 - La notice technique et toute attestation de conformité relative à l'installation

- Plan des aménagements intérieurs.
- Plan de situation.
- Plan de masse.
- Registre de sécurité du CTS (*si chapiteaux, tentes ou structures*).
- Attestation électrique d'un organisme autre que les installateurs du CTS (*si chapiteaux, tentes ou structures*).
- Pour les écoles: obtenir l'avis du conseil d'école (en sollicitant directement la direction de l'école)
- Toutes les associations doivent être enregistrées auprès du relais des associations (contacter Mme Joly : d.joly@ville-ajaccio pour le contrôle des documents administratifs)

